

Justificatif généré le 29/07/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 29/07/2022  
Département : (75) Paris  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/623262](http://www.actu-juridique.fr/a/623262)  
N° d'annonce : 623262

JALLOR

SAS au capital de 22.200 €

**Siège social** : 3 rue Talma 75016 PARIS

453.678.229 RCS PARIS

Suivant PV en date du 12 juillet 2022, les associés :

- Ont décidé de modifier l'objet social ainsi qu'il suit : La société a pour objet : l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'administration et la gestion par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, de tous biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport, construction ou autrement ; la mise à la disposition des associés à titre gratuit ou onéreux, de la jouissance des biens et droits immobiliers dont la société est propriétaire (...)
- Ont décidé de transformer la société en SOCIETE CIVILE à compter de ce jour, sans création d'une personne morale nouvelle ;
- Ont confirmé l'objet social tel que modifié ci-dessus, et ont adopté les statuts de la société sous sa nouvelle forme ;
- Ont nommé en qualité de **Gérant** M. Richard ORTIZ, demeurant 3 rue Talma 75016 PARIS.

**Cession des parts** : Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés aux termes d'une décision devant être adoptée à l'unanimité.

Modifications seront faites au RCS DE PARIS.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : **aelf8B2tE**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aelf8B2tE>

